Corse Matin 08/09/2012 -
SERRA-DI-FERRO

Tanchiccia et Pistigliolo : « Préserver sans sanctuariser »

Une étude de mise en valeur de l'étang de Tanchiccia (ci-dessus) et de la zone humide de Pistigliolo a été présentée cette semaine.
(Photos C. T.)

Le conseil général de Corse-du-Sud, présidé par Jean-Jacques Panunzi, a initié une étude pré-opérationnelle à la restauration, à la gestion et à la mise en valeur de l'étang de Tanchiccia et de la zone humide de Pistigliolo situés sur la commune de Serra-di-Ferro, à l'embouchure du Taravo. Le diagnostic, établi par Lindénia, était ainsi présenté, mercredi à Serra-di-Ferro, aux élus de la région, aux services de l'État en charge de l'Environnement et aux propriétaires terriens, éleveurs, agriculteurs et résidants des zones étudiées*.

En préambule de la lecture de l'étude, Jean-Jacques Panunzi, Antoine Giorgi maire de Serra-di-Ferro, Jean Alfonsi de la communauté des communes du Taravo et président du comité de pilotage des zones Natura 2000, et Paul-Jo Caïtucoli précisaient tout l'intérêt régional de ces espaces. L'étang, les prairies et les marais couvrent une zone de 80 ha à fort potentiel écologique.

Tanchiccia et Pistigliolo constituent une des rares zones humides de Corse-du-Sud. C'est un corridor biologique très riche qu'il convient de préserver face à certaines menaces. La parcelle centrale appartient au conseil général et les parcelles alentours à des propriétaires privés. Déjà classée ZNIEFF et ZSF, la région mérite toute l'attention des partenaires présents à la réunion.

« *Il n'est pas question de sanctuariser les lieux mais de concilier préservation et développement. Le travail que nous souhaitons entreprendre a vraiment pour mission de sauvegarder l'existant de façon ordonnée tout en développant sa mise en valeur* »

Un jardin de 80 ha

Le bureau Lindénia est spécialisé dans le domaine de l'eau et de l'environnement en assurant des missions d'ingénierie et de conseils en gestion de la biodiversité et des milieux naturels terrestres et aquatiques. Il a inventorié 327 espèces florales ce qui représente 7 % de la flore de France sur une superficie de 80 ha. Parmi elles, bon nombre sont protégées, comme la linaire grecque, la renoncule à feuille d'ophioglosse, ou le tamaris d'Afrique. Mais, danger, six espèces sont invasives : le raisin d'Amérique, le ficoïde comestible, la vergerette, le cotule, le paspale distique et le souchet vigoureux. Concernant la faune, fréquentent la zone humide, 109 espèces d'oiseaux dont la moitié sont des nicheurs et l'autre moitié des migrateurs.

Neuf espèces de hérons viennent en transit dont le rare héron pourpre. Les tortues d'Hermann, la tortue cistude, des batraciens et des mammifères complètent le tableau faunistique des lieux. Pour permettre une meilleure protection, Lindénia propose plusieurs cas de figure : des points d'accueil et d'observation pour les visiteurs, des itinéraires ne mettant pas en péril les zones humides, le contrôle des plantes invasives, la conservation et l'aménagement d'habitats, le développement des actions de sensibilisation…

En fin de séance quelques voix dans le public se sont élevées. Sans a priori réel sur le bien fondé du projet, certains s'inquiètent pourtant d'une protection anarchique des zones protégées ou des coûts d'une telle opération.

En particulier, Jacques Abbatucci éleveur « *je vis sur cette terre 24 h sur 24 et je crains que les lieux soient l'objet d'une trop grande fréquentation qui aboutirait à l'effet inverse des objectifs de l'étude* ». L'équilibre écologique serait alors brisé.

À ce type de crainte, Jean-Jacques Panunzi rétorque : « *Le projet n'a pas été conçu à la légère et ne sera pas réalisé à la va-vite* ». Vigilance, concertation et surveillance sont les maîtres mots de sa conclusion.

CATHY TERRAZZONI

* Parmi les représentants des services de l'État, on notait les représentants de l'office de l'environnement de la Corse, de la Dreal, de la DDTM, du conservatoire du littoral, du conservatoire de botanique, Kyrnolia. Ainsi que les membres du service environnement du CG2A, les représentants des associations A Serra-di-Ferro et du conservatoire des espaces naturels.

La réunion de Serra-di-Ferro a été initiée par le conseil général avec le concours du maire de Serra-di-Ferro et les membres de la communauté des communes du Taravo. Elle s'est déroulée en présence des membres des services de l'Etat et des responsables du bureau d'études Lindénia.